



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 23 OCTOBRE 2014

So 23 oct 2014

Pesticides, l'alerte des médecins

SOYAUX Le docteur Pierre-Michel Périnaud présentera ce soir l'appel signé par 1 400 médecins

Longtemps discrets, plus de 1 400 médecins français ont franchi le Rubicon en signant l'appel national lancé, en janvier, par un collectif de médecins limousins, mené par le docteur Pierre-Michel Périnaud. Tous décidés à « secouer le cocotier des pesticides », ceux qu'on appelle parfois pudiquement les produits phytosanitaires, comme pour en minimiser la portée. Pour l'instant, 26 généralistes charentais ont apporté leur paraphe (lire ci-contre) pour que les coléktivités, l'État, l'Europe « prennent la mesure des risques sanitaires liés aux pesticides ». Avec un objectif affiché de prévention.

Invité ce soir à Soyaux (!) par les collectifs Vigilance OGM, Pesticides 16 et Charente nature, Pierre-Michel Périnaud, généraliste « des villes » (Limoges) et son collègue « des champs », le docteur Joseph Mazé (Bujaleuf) sont convaincus que les médecins de terrain ont leur mot à dire, eux qui constatent dans leur cabinet, sans pouvoir les relier à un toxique particulier, « plus de cancers du sein, de la prostate, de Parkinson, de maladie neurodégénérative et de troubles de la puberté précoce ».

« Sud Ouest ». Lorsque vous avez créé, en mars 2013, l'Alerte des médecins limousins sur les pesticides, initiatrice de l'Appel diffusé dans toute la France, quelles étaient vos motivations ?

Docteur Pierre-Michel Périnaud. C'est parti du Limousin, une région traditionnellement de polyculture, élevage, même si on voit de plus en plus de culture céréalière et d'utilisation de traitement herbicide avant semis. Une région marquée aussi par la pommaculture qui concentre l'utilisation des pesticides comme c'est le cas dans les vignes. On avait au départ un objectif local, prendre les mesures de prévention à l'échelle de notre région. Sauf que notre appel a eu plus de succès qu'on espérait. On pensait être une trentaine, on a été 85 médecins en Limousin, dès le départ. En janvier, notre appel était devenu national,

rendu public au moment où se discutait la loi d'avenir agricole à l'Assemblée nationale. À ce moment-là, nous étions 1 200.

Le cœur du débat, c'est la dangerosité des pesticides, étayée par des études scientifiques ?

Oui, leur utilisation. On ne peut pas réfléchir aux pesticides sans rappeler que la France est le premier consommateur européen de pesticides. On utilise le tiers des quantités de pesticides consommés en Europe. Et les données de littérature scientifique commencent à être importantes.

Vous vous appuyez particulièrement sur le travail de l'Inserm ?

On avait lancé notre appel avant l'étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, publiée en juin 2013. Mais depuis qu'on l'a, on est ravi parce que ça va complètement dans notre sens. Un travail remarquable, brene ans d'étude. L'Institut ne se contente pas de dire qu'il y a une quinzaine de maladies en lien avec les pesticides (localisations cancéreuses, pathologies neurodégénératives, notamment). Les scientifiques ont gradué ce lien. On sait par exemple que le lien est fort, entre exposition aux pesticides et cancer de la prostate, myélomes, maladie de Parkinson, leucémie chez les enfants dont les mères ont été exposées. En revanche, le lien avec les tumeurs rébrales est jugé à ce jour moins fort, parce qu'il y a moins d'études, sauf une extrêmement probante menée en Gironde.

Des pathologies qui touchent en particulier les agriculteurs, mais aussi, vous le soulignez, les riverains et toute la population. Or, les pesticides ne concernent pas que les agriculteurs. Des études ont montré que leur diffusion dans la population est générale. Quand on a recherché la présence de trois classes de pesticides dans un échantillon de la population française, on en a retrouvés chez 90 % des gens.

Certes, à très faible dose, mais la dose pose question pour certains produits cancérogènes à effet sans délai et surtout pour les perturbateurs endocriniens.

Des perturbateurs endocriniens particulièrement vicieux ?

Tout à fait. Avec les poisons classiques, c'est la dose qui augmente la probabilité d'un cancer. Là, les courbes sont différentes. Ils sont parfois nocifs à faible dose. Ce qui est ennuyeux, c'est qu'ils se retrouvent dans l'alimentation, l'air, l'eau, avec des effets cocktails, ressentis sur un temps long. Et qu'on n'a pas encore d'études. C'est un grand mystère.

Que vous inspire le combat du créailler charentais Paul François, empoisonné par un produit Monsanto ?

Le plus grand respect. Les agriculteurs sont confrontés à d'énormes difficultés pour faire reconnaître leurs maladies. Un combat contre la maladie et un combat pour faire reconnaître leurs droits, ce qui est inadmissible. Paul François parle au nom de ses collègues. Il ose dire : « ça m'arrive, ça peut vous arriver à tous, et ça n'est pas parce qu'on fait mal notre boulot, c'est aussi parce qu'on se fout de nous et qu'on ne dit pas exactement la vérité ». Il me paraît important, que, nous médecins, ne laissons pas nos patients

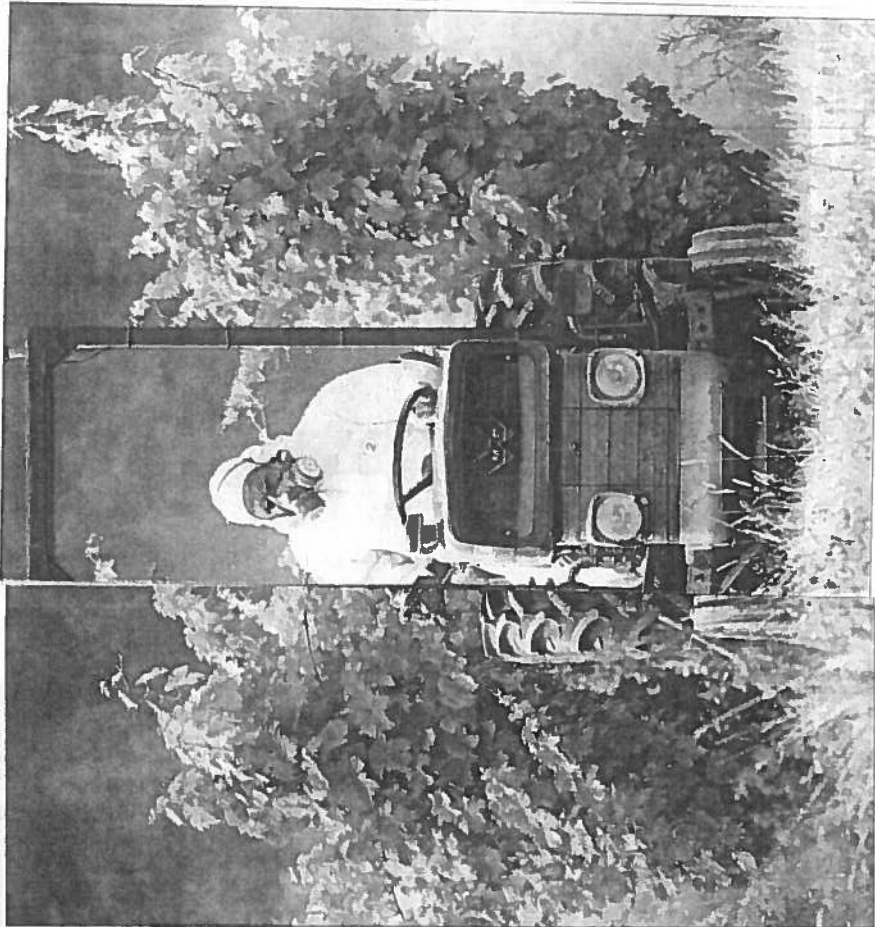
Justement, on a l'impression qu'il n'y avait pas vraiment de prise de conscience collective des médecins avant votre appel ?

Aucune. Il existe même un rapport de l'académie de médecine, publié en 2007, qui avait estimé qu'aucun pesticide n'avait de caractère cancérogène reconnu. Je ne sais pas si elle l'était vraiment, question en suspens à mes yeux.

Recueilli par

Hélène Rietsch

Conférence-débat ce soir, à 20 h 30, à l'Espace Matisse à Soyaux.



Le docteur Pierre-Michel Périnaud, in photo DR

L'Alerte des médecins s'est fixé des objectifs de prévention et demande à l'état de prendre la mesure des risques. ÉMILE DROUHALD

LES 26 MÉDECINS CHARENTAIS SIGNATAIRES

- Allary Pierre (Brigueuil), Jacques Benat (Angoulême), Bouny Michelle (Angoulême), Cerf Thierry (Blanzac), Comte Didier (Mérignac), Debast Françoise (Benast), Delaune Louis Adrien (Angoulême), Fontanaud Patrick (La Couronne), Galopin Guy (Saint-Laurent-de-Ceris), Galopin-Guyot Denise (Saint-Laudrent de Ceris), Gallut Stéphane (Bas-sac), Jonquille Claude (Linars), Jourdes Danièle (Saint-Viel), Jourdes Laurence (La Rocheroucaud), Lefebvre Maic (Montmoreau), Levesque Jean-Louis (Châteauneuf), Maillard Isabelle (Champaniers), Mischo Philippe (Linars), Mischo Ingrid (Linars), Paget Jean-Marie (Balzac), Raymond Marie-Pierre (Vars), Raymond Gilles (L'Isle-d'Espagnac), Roux Christian (Rourmazères), Rucquois Xavier (Massignac), Souchaud-Ménard Viviane (Ruelle-sur-Touvre), Vallee Jean-Marc (L'Isle-d'Espagnac)

le tribunal casse

L'enjeu en vaut la chandelle. « Quand vous amenez vos propres enfants devant le tribunal, croyez-moi, les grands-parents n'y vont pas de gâté de cœur. Cela laisse des traces. »

Solidarité des grands-parents met ses adhérents en contact avec des médiateurs, de préférence non privés. Samedi, elle donnera la parole à deux professionnelles, Marie-Dalou, qui travaille à l'Union départementale des associations familiales Charente, et Odile Hayreud, de l'association Équilibre à Royan. « Il faut venir sa-

medi écouter les témoignages, cela apporte beaucoup », assure Jany-Claude Rondeau.

Philippe Ménard

Renseignements, 05 45 32 18 53 ou par mail: solidaritedesgrandsparents@sifr.fr.

crera une réunion d'information, samedi prochain à 14 heures à la salle municipale de Boutiers-Saint-Trojan.

« La médiation familiale, c'est beaucoup mieux que le tribunal. Le tribunal abîme, il cristallise les tensions. Bien sûr, au cours d'une médiation, les grands-parents risquent de recevoir le venin des parents. Mais il faut savoir crever l'abcès. Le médiateur est là pour trouver des solutions pour tout le monde. Alors que le juge, lui, tranche, point à la ligne », commente la présidente, Jany-Claude Rondeau.

Elle-même a vécu ce passage. « C'est un moment poignant. Il faut s'y préparer. On n'y va pas comme on va faire ses courses ! Ce la peut prendre du temps, trois mois pour les uns, six mois pour d'autres... »

La médiation passe,

FAMILLE L'association Solidarité des grands-parents mène une réunion pour promouvoir une solution plus « douce »

Dans les dossiers où l'association a réussi à renouer le contact entre les grands-parents et leurs petits-enfants, il a suffi, dans 10 % des cas, d'un simple courrier aux parents, et dans 30 % d'actions répétées, coups de téléphone, conseils et soutien aux familles. Dans 23 % des cas, les grands-parents ont obtenu gain de cause devant la justice. Et dans 37 %, l'issue positive s'est nouée grâce à une médiation familiale.

« Un moment poignant »

L'association mise beaucoup sur cette voie « douce ». Elle lui consac-

L'association Solidarité des grands-parents a fait ses comptes. Depuis qu'elle a lancé son action de conseil et de soutien aux personnes privées de contact avec leurs petits-enfants, elle a pris en charge 84 dossiers en Charente et en Charente-Marienne. Sur ce nombre, 40 ont abouti. Et le taux de réussite, 75 %, est remarquable.

Les échecs sont dus pour la moitié à un abandon en cours de route face à la difficulté de la tâche, à 20 % pour un manque de coordonnées, à 20 % en raison d'une décision du tribunal, le reste résultant de l'arbitrage des services sociaux.



« Il faut savoir crever l'abcès », estime la présidente de l'association, Jany-Claude Rondeau. ARCHIVES # 50 »

■ L'association cognaçaise lance un appel au secours ■ Avec un déficit prévisionnel de 50.000 euros pour 2015, la structure est inquiète pour son avenir.

CL 23 oct 2014

Le cri du cœur de l'Aserc



François Doury, directeur, Marie Périno-Bernat, présidente et Marie-france Miaud, secrétaire, sont inquiets pour l'avenir de l'Association socio-éducative de la région de Cognac. Photo J. K.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

«**A**serc en danger! Mobilisons-nous». C'est, en lettres rouges, le titre choc de la pétition lancée par les salariés de l'Association socio-éducative de la région de Cognac (Aserc). Cette initiative fait écho aux problèmes financiers rencontrés par la structure, qui gère huit dispositifs sociaux à Cognac (voir l'encadré). Derrière ses lunettes aux fines montures grises, la présidente Marie Périno-Bernat a le regard préoccupé. Les chiffres ne sont guère encourageants. Après quatre résultats excédentaires, l'association boucle 2014 avec un déficit de 15.000€. «Cela peut paraître peu sur un budget global de 2,2 millions d'euros. Mais pour nous c'est déjà beaucoup. Nous n'avons que 90.000€ de fonds propre. Sachant qu'en dessous de 60.000€, on ne peut plus fonctionner, ça nous laisse une marge de manœuvre assez faible», pose la bénévoles.

«On attend un vrai choix politique»

Pire encore, le déficit prévisionnel pour 2015 se chiffre à 50.000€. «On commence l'année en ne sachant pas comment la finir», poursuit la présidente. «Si on baisse encore, on sera en dépôt de bilan», renchérit François Doury. Le directeur se dit «très pessimiste». Les raisons de ce gouffre financier sont nombreuses. En premier lieu,

l'augmentation mécanique des charges de la masse salariale représente 40.000€ de frais supplémentaires. Vient ensuite l'obligation au 1^{er} janvier de financer une partie de la complémentaire santé des salariés pour 7.000€, ainsi que la disparition de l'aide de l'État sur le dispositif des adultes relais pour 20.000€. Des baisses de subventions viennent encore noircir le tableau.

«On connaît le contexte de disette de nos financeurs. On ne cherche pas à trouver des coupables ou des mauvais payeurs», tempère François Doury, «c'est un appel au secours qu'on lance. On attend un vrai choix politique». Des courriers alarmistes ont été envoyés à la trentaine de financeurs de la structure.

De plus en plus de bénéficiaires

La mairie a déjà annoncé une baisse de subvention aux associations de 10%. «Pour l'Aserc ce sera un "moins moins" puisqu'on réduit de 10.000€ au lieu des 30.000 prévus», annonce le maire de Cognac Michel Gourinchas. Il évoque des pistes pour les aider, comme employer les salariés des chantiers d'insertion sur des travaux municipaux. «J'ai rencontré la CAF récemment, il y a peut-être une opportunité de financements sur la politique de la Ville, qui concerne en premier lieu l'Aserc», positive le maire, tout en rappelant qu'il «faut peut-être aussi se reposer des questions sur le vrai cœur de métier de l'association. Si la Ville se remet en question, les autres aussi doivent le faire». Un conseil que ne cessent pourtant d'appliquer les salariés: «On a été

créatif depuis 2010, on a rationalisé au maximum. On regroupe huit structures à nous seuls avec une seule direction, ce qui est déjà en soi une sacrée économie», répond François Doury.

Le directeur évoque le spectre des licenciements pour remettre les voyants au vert. «En dehors de l'aspect humain, ce serait pervers à moyen terme puisqu'un financement est affecté à chaque salarié». François Doury mentionne aussi des fonds parlementaires, qui pourraient leur «sauver la mise». Ce que réfute la députée Marie-Line Reynaud. «Ma réserve parlementaire est uniquement réservée aux communes. Même si je voulais, je ne pourrais l'affecter qu'à une action. Ça ne peut pas servir au fonctionnement, encore moins à combler un déficit», précise l'élue. Même son de cloche du côté des maisons de négoce.

Plus largement, c'est la remise en cause de leur projet associatif qui peine ces acteurs du social. «L'Aserc ne disparaîtra jamais totalement, mais par petits bouts.

»

L'Aserc ne s'adresse pas qu'aux «cas soc» c'est un outil global d'aide à la cohésion sociale.

Tout est dans tout. C'est l'effet domino, si on en pousse un, les autres tombent», signale la présidente. Les dispositifs comme la ludothèque, les jardins collectifs ou la lutte contre l'illettrisme sont les plus fragiles. Une absurdité, alors même que le nombre de bénéficiaire croît proportionnellement à l'appauvrissement de la population. «On veut que les gens se rendent compte que l'Aserc ne s'adresse pas qu'aux «cas soc», c'est un outil global d'aide à la cohésion sociale», conclut l'équipe.

L'association en chiffres

2,2 millions d'euros: le budget global.
15.000 €: le déficit pour l'année 2014.
50.000€: le déficit prévisionnel 2015.
31: le nombre de financeurs, entre autres l'État, la caisse d'allocations familiales (CAF), la ville de Cognac, le conseil général, le conseil régional, le pays Ouest Charente, la communauté de communes (CDC).
8: le nombre de dispositifs sociaux. Il y a les trois centres sociaux; le service

de prévention spécialisée pour les adolescents; le service logements avec 17 appartements; les deux chantiers d'insertion qui emploient 22 personnes; la maison parents-enfants; l'atelier de lutte contre l'illettrisme; la salle de spectacle La Caïe et le dispositif de lutte contre les violences conjugales.
66: le nombre de salariés.
40: son âge en années l'an prochain.



LE PIÉTON

Ne cache pas que, comme tout un chacun, il est souvent à la recherche de bons plans pour faire des économies. Aussi s'est-il réjoui d'apprendre que Le Point info Famille, en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (Caeu), organisait tout une série d'animations à partir du 3 novembre, autour du thème : « Logement et prévention de la précarité énergétique », espérant y glaner de précieux conseils pour réduire ses factures. Les renseignements sont à prendre au 05 45 82 62 00.

« Nous n'avons plus de marge de manœuvre »

30 23 OCT 2014

SOCIAL L'Aserc connaît des difficultés financières. Elle lance un cri d'alarme

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

La situation est grave mais pas encore désespérée, à condition d'agir rapidement. C'est le sens du cri d'alarme que poussent aujourd'hui les responsables de l'Aserc (Association socio-éducative de la région Cognac), acteur essentiel de l'action sociale pour la population cognaçaise, voire de la Communauté de communes. « L'Aserc, c'est huit dispositifs différents (1). Nous avons 250 familles adhérentes, si on multiplie par quatre personnes, ça commence à faire du monde. Et il n'est pas obligatoire d'être adhérent pour bénéficier de certaines de nos activités », rappelle François Doury, le directeur.

Un poids lourd, qui voit son avenir s'assombrir en raison de difficultés financières. Ainsi, l'exercice 2014 fait apparaître un déficit de 15 000 euros, pas énorme, si on rapporte cela au budget global de 2,2 millions d'euros, « mais c'est tout de même beaucoup par rapport à nos fonds propres », confie François Doury et Marie Perino-Bernat, la présidente.

Des charges, moins d'aides
Ce déficit est essentiellement dû à une hausse importante des charges. Celles liées, notamment aux salaires (66 employés), « cela représente chaque année entre 30 et 40 000 euros. Cette année s'est ajoutée l'obligation de la complémentaire santé de nos salariés, soit 7 000 euros », informe François Doury.

Et cette pression n'est pas prête à s'apaiser puisqu'à partir du 1^{er} janvier, « nous allons devoir donner 7 000 euros pour la taxe des transports, à laquelle nous échappions jusque-là en tant qu'associa-



François Doury, Marie Perino-Bernat et Marie-France Mlaud, la secrétaire, sont inquiets. PHOTO D.F.

tion de type 1901 ». Face à cela, les aides ont tendance à stagner, voire à diminuer, « en particulier celles de l'État ».

L'Aserc devrait toucher, en 2015, 21 000 euros de moins sur l'action de médiation sociale dans les quartiers, « nous avons également des incertitudes pour les chantiers d'insertion où les aides seraient désormais attribuées en fonction du temps de présence des gens », poursuit la présidente. La subvention de la Ville de Cognac sera aussi revue à la baisse, « de l'ordre de 3 à 5 000 euros », précise François Doury.

Si pour 2014, « on devrait s'arranger avec ce déficit », glisse Marie Perino-Bernat, l'inquiétude devant les coupes dans les soutiens financiers concerne les années à venir. Le budget prévisionnel 2015 a ainsi été monté en prévoyant un déficit de 50 000 euros.

« Et nous ne pourrions pas supporter deux déficits successifs. Nos fonds propres sont de l'ordre de 80 à 90 000 euros. Ils servent à payer les charges et salaires pendant le

laps de temps où l'on attend les subventions. Si ces fonds devaient descendre au-dessous de 60 000 euros, nous ne pourrions plus payer. Cela veut dire mettre la clé sous la porte. Nous n'avons plus de marge de manœuvre », informe François Doury. « L'Aserc ne disparaîtrait pas forcément pour autant, mais nous serions obligés de réduire sérieusement nos activités », complète Marie Perino-Bernat.

L'appel aux financeurs

Selon le directeur et la présidente, tout a déjà été fait pour réduire au maximum les coûts de fonctionnement. Les charges qui restent étant incompressibles et, « qu'il est impossible de les répercuter sur ce qui est demandé à un public déjà en difficulté », le seul levier restant serait le licenciement d'employés. Une extrémité à laquelle l'un et l'autre se refusent.

Alors l'Aserc a lancé un appel à ses principaux financeurs : État, Ville, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, pour faire malgré tout

un effort supplémentaire, « il ne s'agit pas de montrer tel ou tel mauvais payeur du doigt. Nous savons que tous subissent des restrictions budgétaires drastiques. Mais c'est une question de choix politique. Nous menons une action sociale et en même temps, nous participons à la paix sociale », lance François Doury. « Les premiers retours que nous avons eus sont plutôt positifs. Je suis optimiste », note Marie Perino-Bernat.

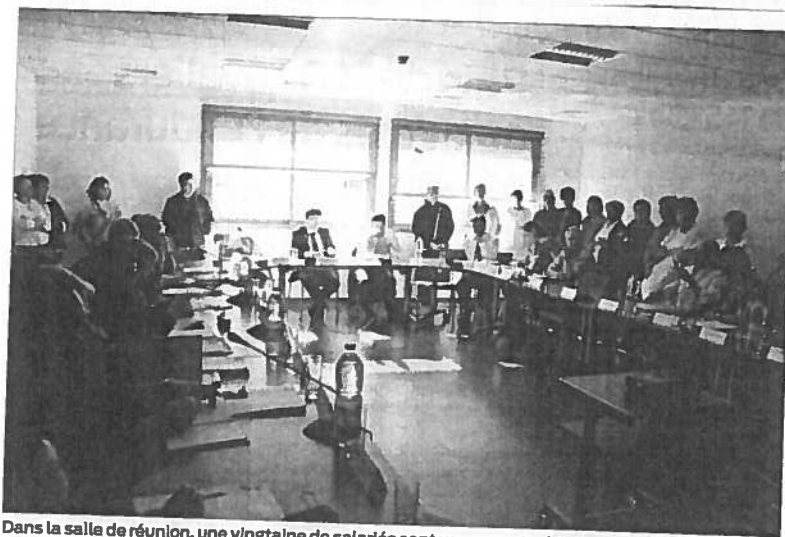
De leur côté, les employés de l'Aserc ont lancé une pétition et vont à la rencontre de la population pour les informer de la situation.

(1) Trois centres sociaux. Un service de prévention spécialisé pour adolescents et jeunes adultes. 17 logements pour les jeunes sans ressources. Deux chantiers d'insertion, l'un pour les moins de 26 ans et l'autre pour les bénéficiaires du RSA (22 places au total). Une maison enfants-parents. Un atelier de lutte contre l'illettrisme. Un dispositif sur les violences conjugales. Une salle de spectacle (La Caie).

Allocations : les plafonds vont tenir compte de l'inflation

FAMILLES Les plafonds de ressources pour toucher le montant maximal d'allocations familiales devraient augmenter avec l'inflation, une mesure plutôt favorable aux familles, à la suite d'amendements au projet de budget de la Sécurité sociale déposés par des députés PS. Concrètement, cela permettra à des familles avec deux enfants et aux revenus à peine inférieurs à 6 000 euros mensuels de continuer à toucher le même montant d'une année à l'autre en cas de salaires indexés sur l'évolution des prix.

30 23 OCT 2014
CHATEAUBERNARD
Deux randonnées à vélo. L'association sportive des Vemiers organise deux randonnées à vélo dimanche. Départ à 8 h 30 devant l'usine Verallia. Le parcours de 56 km traversera Javrezac, Saint-André, Burle, Migron, Thors, Vignolles, Cherves-Richemont, Châteaubernard. Le circuit de 78 km est identique jusqu'à Migron puis passera par Authon-Ebéon, Petit Bordeaux, Sainte-Même, Fontenet, La Richardière, Le Breuillat, Blanzac-lès-Matha, Matha, Thors, Vignolles, Orlut, Châteaubernard.



Dans la salle de réunion, une vingtaine de salariés sont venus soutenir les propos des secrétaires CGT et FO. PHOTO S.C.

La santé du patient, ultime argument

HÔPITAL Hier, le personnel a exprimé ses inquiétudes au conseil de surveillance

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Ils étaient à l'heure hier pour s'inviter au conseil de surveillance de l'hôpital de Cognac à 14 heures. Une vingtaine de salariés, inquiets des dernières directives de restructuration budgétaires, ont fait entendre leurs voix.

Lundi déjà, le personnel avait fait interruption lors du comité technique d'établissement (CTE) où le directeur de l'hôpital Jérôme Trapeaux annonçait un déficit de 1,2 million d'euros et, à terme, la suppression d'une vingtaine d'équivalents temps plein.

« Au bord du gouffre »

« Nous traversons une période de turbulences avec un départ des médecins, une baisse d'activité en juillet et août, a rappelé Francis Fredon, secrétaire FO en préambule du conseil de surveillance. Quelles seront les aides éventuelles de l'Agence régionale de santé (ARS) ? Nous refusons qu'au nom des tutelles, on mette la santé de nos patients en danger par manque de personnel. » Thierry Caillault, secré-

taire CGT, a longuement insisté sur le sort des patients face aux restrictions du personnel. « À force de tirer sur la corde, elle casse. Tous les ans, on nous parle d'un plan de redressement, et tous les services de Cognac et de Jarnac sont au bord du gouffre. À chaque réunion, on pousse un cri d'alarme, il faut faire preuve de bon sens. »

« L'enjeu est collectif »

Au-delà du discours syndical, des salariés ont pris la parole. Comme une infirmière de nuit qui se demande bien comment elle va pouvoir continuer à travailler dans ces conditions. « Le déménagement prévu du service de gériatrie vers la clinique va augmenter le nombre de lits, mais le personnel lui, n'augmentera pas. Nous sommes deux infirmiers dans le service. Lorsque nous sommes dans une chambre pour des soins, que se passe-t-il s'il arrive quelque chose dans une autre chambre ? »

Jérôme Trapeaux n'était pas vraiment en position de force. Il a donc joué l'apaisement. « L'enjeu est collectif. Nous avons l'obligation de soigner. Plusieurs médecins sont venus remplacer des spécialistes "piliers" de l'hôpital. La principale richesse, c'est le personnel. Sur les 20 postes supprimés, il y en a 10 dans les soins, et 10 hors de soins. Nous sommes attentifs à la sécurité des patients et à l'organisation du personnel. »

Pour sortir de l'impasse, tous les regards se sont tournés vers Joël Lacroix, délégué territorial de l'ARS en Charente. L'an dernier, l'hôpital après un déménagement coûteux, avait reçu une aide financière de l'ARS. Mais celle-ci se doit de rester exceptionnelle. Joël Lacroix n'a pas manqué de le rappeler, même s'il laisse une porte ouverte. « L'hôpital de Cognac a déjà bénéficié d'aides de la part de l'ARS. La difficulté de l'équilibre budgétaire d'un établissement de santé n'est pas spécifique à l'hôpital de Cognac. L'ARS se préoccupe des établissements en difficulté. Nous serons à côté du directeur pour vérifier la qualité des soins et pour trouver une solution qui convienne. »

Sentiments mitigés

Au bout d'une heure, les invités surpris ont été poussés vers la sortie. Si les discours se veulent rassurants, le personnel ne semblait pas avoir obtenu des réponses, encore moins des garanties. « La situation actuelle est arrivée à un maximum. L'étape suivante, c'est la fermeture d'un service », s'est agacé Francis Fredon.

Dans les couloirs où chacun est allé reprendre son travail, certains n'ont pas manqué de parler de leur condition. Les agents des services hospitaliers, par exemple, qui ont passé une formation d'aide-soignant. Certains seraient encore dans l'attente d'une validation de leurs acquis depuis trois ans...

CHATEAUBERNARD So 23 oct 2014 Deux écrivains se livrent à leur public



Sébastien Teissier et Philippe Boulin. PHOTO S.B.

Le prix des bibliothèques et des médiathèques de Grand Cognac au Festival polar de Cognac a été attribué à Sébastien Teissier pour son roman « X » (Nouveau Monde). Samedi après-midi, l'écrivain était encore à mille lieues d'imaginer une telle consécration. Sébastien Teissier savourait son bonheur d'être sélectionné, tout comme Philippe Boulin, pour son ouvrage « Les Chais ambitieux » (Presses de la cité).

Tous deux avaient rendez-vous avec le public à la médiathèque de Châteaubernard.

Devant un tout petit auditoire, ce n'était pas l'essentiel, la rencontre fut intense. D'abord dans l'échange entre Sébastien Teissier, débutant dans l'écriture, et Philippe Boulin, « le vieux routier » plein d'autodérision, puis aussi parce que sa douce moitié, libraire présente ce jour-là, apportait un regard plein de franchise sur la vie au quotidien avec son écrivain de mari. Et surtout, un dialogue empreint de générosité entre auteurs et public.

L'écriture, « une maladie »

Petite aventure au cœur de la discussion. Philippe Boulin, directeur marketing chez Hewlett Packard, a commencé à écrire dès l'âge de 7 ans et n'a plus jamais arrêté. 15 productions, qui toutes finiront à la poubelle, sauf la 16^e sauvée des eaux par madame ! Aujourd'hui l'auteur à la retraite écrit six jours

sur sept, sept heures par jour sur le mode « Bonjour les enfants, papa revient ! » Et il ne faut surtout pas le déranger ou alors, longtemps à l'avance. Sa petite famille l'a surnommée le Yeti. Philippe Boulin est capable de surseoir à une opération chirurgicale pour terminer un livre. Il s'amuse de lui-même : « On est dans notre monde. On se parle tout haut. Le livre est terminé et je commence déjà le prochain. C'est une maladie. » Sébastien Teissier est chercheur en biologie moléculaire dans la vraie vie.

Il a fait tout spécialement le trajet de Singapour. Son premier roman a surgi d'il ne sait trop où : « J'étais en train de faire un séquençage. Je suis rentré et j'ai écrit. J'avais un thème qui me permettait de mettre en place tout ce que j'avais digéré. »

Il décortique en permanence et déstructure ses lectures. Son petit plaisir est donc de « jouer avec le lecteur, avec ce qu'il croit penser tout en faisant naître des questions. Je raconte l'histoire au-delà de l'histoire ». Philippe Boulin acquiesce : « embourber le lecteur » n'est que pur bonheur.

Dernier exercice pour les deux auteurs. S'il fallait se définir en trois mots ? Philippe Boulin : « Un homme heureux », Sébastien Teissier : « Polyvalent, curieux, couteau suisse ».

Sandra Ballan

Brocante à Châteaubernard



Le club team cycliste Châteaubernard organise dimanche de 7 à 18 heures, au parc des Pierrières et au plateau des Pierrières, une brocante géante. Prix du mètre linéaire, 2 €. Plateaux-repas, sur réservation. Buvette et vente de sandwiches sur place. Tél. 05 45 32 35 63 et 06 87 48 83 02. S.B.